

# Succès de Godon devant un Brabants pénalisé

La 2<sup>e</sup> édition du trail des Caracoles a été plus difficile que prévu et la dernière classée a mis deux fois plus de temps que le vainqueur pour les 50 km.

**C**OMME l'an dernier lors de la première édition, un coureur namurois a conquis un podium, le militaire de Marche-les-Dames Mathieu Gerlache (lequel s'entraîne pour effectuer le tour du Mont Blanc fin août) terminant 3<sup>e</sup> à une demi-heure du vainqueur.

Mais si la distance était moindre que l'an dernier (49 km et des poussières, ou plutôt de la boue, au lieu des 57 km), le parcours n'était que grimpées et descentes, par des sentiers boisés, de quoi éprouver les organismes. Pourtant dès le signal du départ donné par le député permanent Paullet, responsable du domaine de l'école hôtelière de la Citadelle, centre logistique de ce trail, Raphaël Brabants lançait l'allure en s'écriant : « *Mais ce n'est qu'un 49 km, allons-y !* ».

D'autres partaient beaucoup plus prudemment, sachant que le profil de l'épreuve était loin d'être un cadeau : le trail est une course en autosuffisance malgré deux ravitaillements offerts par l'organisation, il faut donc gérer ses forces. Après avoir dégringolé la Caracole, être remonté vers le château d'eau de Wépion et avant de redescendre pour traverser la Meuse à Lustin, Brabants avait été rejoint par Godon. Deux hommes qui allaient donner le rythme alors que nombre de régionaux adoptaient une allure régulière, qui finalement leur permettait de terminer en moins de 6 h. Il était temps car à une température idéale le ma-



**Pierre Gillain, le responsable du parcours au briefing.** VA 474409

tin, succédait un réchauffement aussi inattendu que malvenu, pour courir s'entend. La fraîcheur des bois atténuait les méfaits de cet adversaire supplémentaire, heureusement.

Bien que l'organisation du Running club avait fait le maximum pour flécher le parcours, d'inéluctables erreurs se sont produites, les unes plus importantes que d'autres.

Une surprise attendait les coureurs au retour : un passage dans un souterrain de Terra Nova avant de rejoindre le centre logistique. Hélas certains en furent tellement surpris qu'ils n'y prêtèrent pas assez attention et comme un contrôle y était prévu, il fallut bien sévir. Raphaël Brabants fut parmi ceux-là. Après bien des palabres, la « *punition* » se transforma en pénalité d'une demi-heure au lieu d'une disqualification. Et c'est ainsi que le vainqueur de l'an dernier laissa l'honneur de la victoire à Bernard Godon.

Et sur le podium, excellente performance de Mathieu Gerlache ainsi que celle d'Yvan Cor-



**La fameuse chauve-souris, qui a causé tant de soucis.** VA 474407

net, 6<sup>e</sup>, ou de Claire Meunier qui renouvelle sa performance de novembre dernier, (17<sup>e</sup>) devançant une Brigitte Demoulin, plus combative qu'en 2004.

## Déguisé en chauve-souris

Personne ne l'avait aperçu avant le départ. Et à aucun moment, ni les organisateurs, ni les autres concurrents qui le côtoyèrent pendant ces 50 km, ne parvinrent pas à l'identifier. « *J'avais juré à Pierre Gillain, un des principaux organisateurs de ce trail, que je n'y participerais pas. Et en m'y alignant, je ne souhaitais pas qu'on le sache... du moins avant l'arrivée.* » Mais ce déguisement « *qui ne m'a pas trop handicapé en course, car il était léger et bien adapté* » a pourtant fait des vagues. En fait de blague, elle fut totale et – mais cela il fallut attendre pour le savoir, elle venait du chef de zone de la police d'Andenne, l'ancien président du Running club, Olivier Libois qui prépare un raid caritatif d'une autre envergure... que celle d'une chauve-souris.